

Webconférence #2

Le contexte géopolitique et les enjeux commerciaux du projet

Concertation préalable

Projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium
Georges Besse 2

Le 14 mars 2023



orano

Aurélie Picque
Modératrice

Le déroulé

Introduction (10 minutes)

Le projet dans le contexte géopolitique et ses enjeux commerciaux (15 minutes)

- Intervention Orano

Echanges avec le public (25 minutes)

- Questions et observations

Table ronde avec les associations (30 minutes)

- « *Le projet est-il opportun dans le contexte géopolitique actuel ?* »

Echanges avec le public (35 minutes)

- Questions et observations

Conclusion (5 minutes)

Les intervenants

- Jacques Peythieu, Directeur Orano Chimie-Enrichissement
- Isabelle Barthe, CNDP - Garante de la concertation
- Etienne Ballan, CNDP - Garant de la concertation
- Denis Cuvillier, CNDP - Garant de la concertation
- Pauline Boyer, Greenpeace
- Yves Marignac, négaWatt
- André Dubois, PNC - France (Patrimoine Nucléaire et Climat)
- Valérie Faudon, Sfen (Société Française d'énergie nucléaire)

**Isabelle Barthe
Etienne Ballan
Denis Cuvillier**

Garants de la concertation



MA PAROLE A DU POUVOIR

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Elle défend un droit :

“
Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

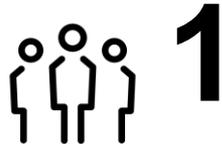
A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

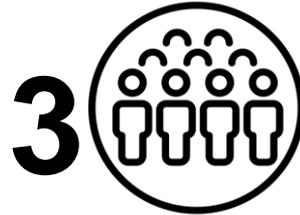
La concertation préalable, et après ?



Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

Les 6 principes de La CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Qui organise la concertation préalable ?

- Décidée par la **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** qui valide les modalités de cette concertation
- Animée par ORANO
- Sous l'égide de trois garants



Isabelle
BARTHE



Etienne
BALLAN



Denis
CUVILLIER

Des espaces de débat sur l'énergie

- La **concertation nationale sur le mix énergétique**, pour préparer la future loi de programmation énergie et climat, dont découlera la Programmation pluri-annuelle de l'énergie (PPE). Jusqu'au 18 janvier 2023
- Les débats sur les grands projets d'énergies renouvelable, notamment éolien en mer, par projet et bientôt par façade
- Le **débat public EPR2** : programme nouveaux réacteurs nucléaires et projet de deux réacteurs EPR2 à Penly, jusqu'au 27 février 2023
- Et enfin toutes les concertations garanties par la CNDP pour des infrastructures de différentes tailles et nature : hydrogène, solaire, éolien, etc.

Vidéo de présentation du projet

<https://www.orano.group/projetextensiongb2/fr/le-projet/pour-mieux-comprendre-le-projet>

01

**Le projet dans le
contexte géopolitique et
ses enjeux commerciaux**

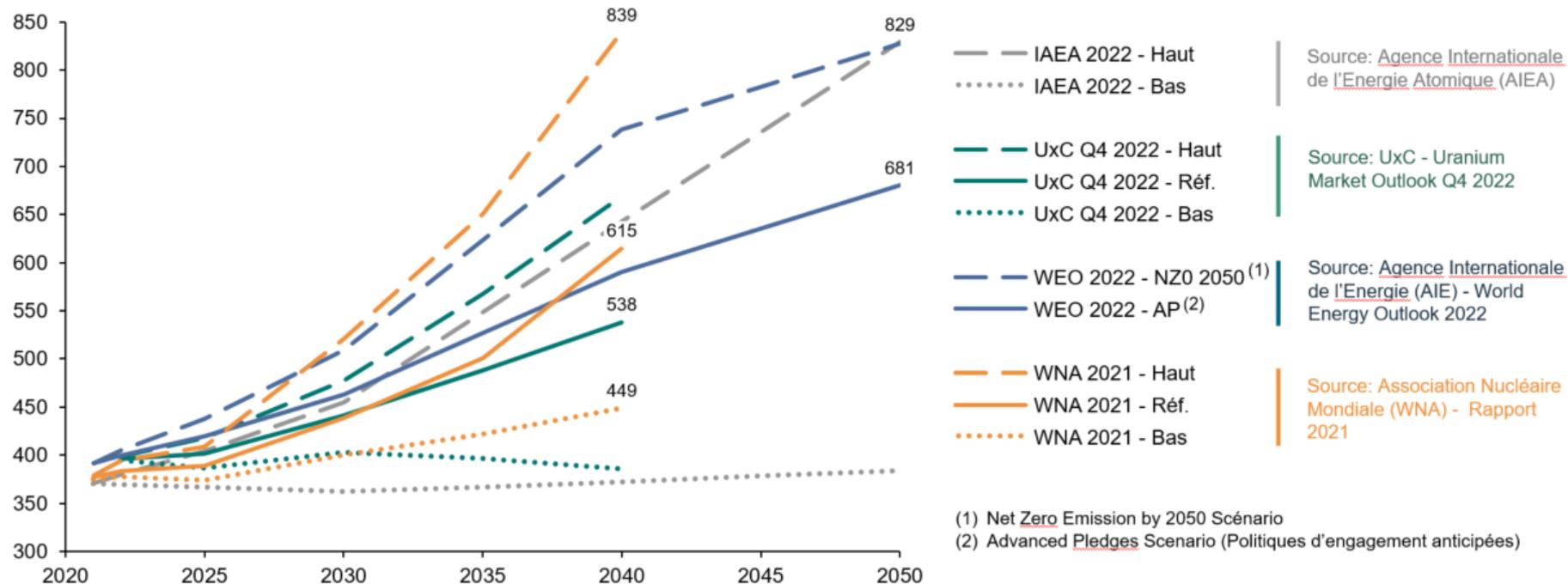
Orano



Benchmark des scénarios de croissance des capacités nucléaires mondiales

La reconsidération positive du rôle du nucléaire dans les politiques énergétiques nationales conduit à une prévision de croissance des capacités installées d'au moins 36% d'ici 2040 dans la plupart des scénarios de référence.

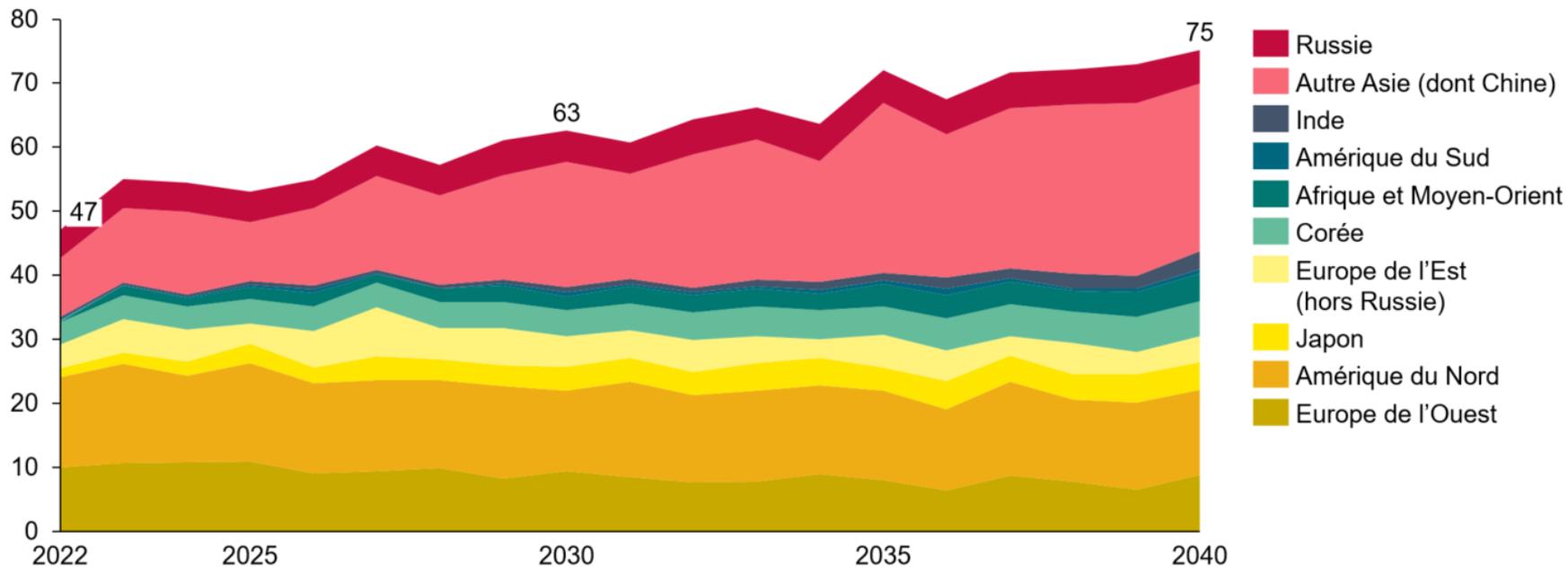
En GWs net



Projection des besoins en enrichissement par zone géographique sur 2022 - 2040

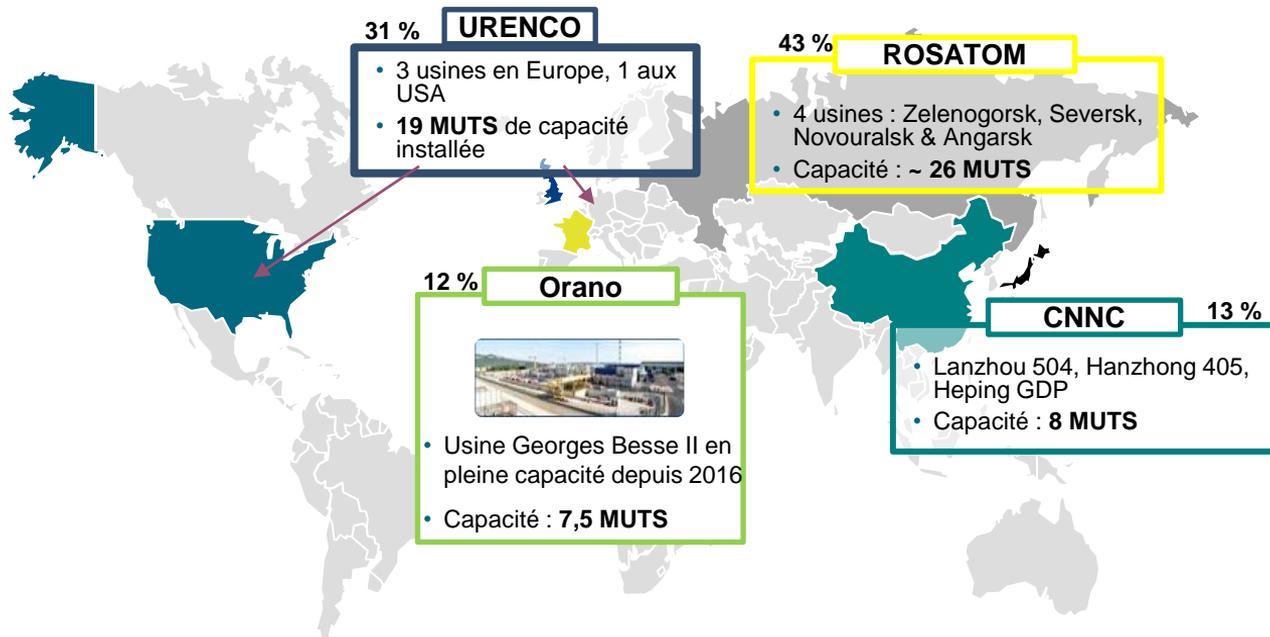
(Source: UxC Q4 2022)

Million d'UTS



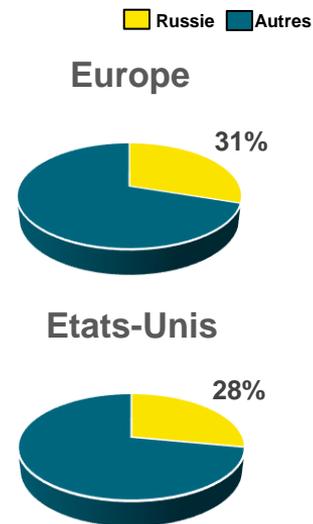
Le contexte géopolitique de l'augmentation des capacités de l'usine Georges Besse 2

Les acteurs de l'enrichissement



Sources: Trade Press and Orano estimates

Poids de la Russie



Sources : Rapport annuel ESA 2021 ; 2021 Uranium Marketing Annual report, May 2022, US DOE

Cadre législatif

Le Russian Suspension Agreement (RSA) aux Etats-Unis

En Octobre 2020, le département du commerce américain a annoncé **la poursuite des restrictions commerciales sur les matières et services russes aux Etats-Unis (RSA) jusqu'en 2040.**

Ces nouvelles règles se traduisent notamment par une diminution programmée des importations russes en services d'enrichissement pour passer d'une part de marché d'environ 25% en 2020 à 15% à horizon 2030.

La déclaration de Corfou en Europe

Il est généralement admis que la déclaration de Corfou (1994) limite la fourniture de matières russes à 20 % du marché communautaire.

S'agissant de l'enrichissement d'uranium la mise en application de cette déclaration constitue une contrainte réglementaire qui limite théoriquement les exportations russes.

Néanmoins, **la mise en œuvre de cette dernière s'est affaiblie avec le temps et souligne le caractère ouvert du marché européen.**

Depuis février 2022, la crise Russo-Ukrainienne a créé un nouveau contexte avec des risques pour l'approvisionnement en matières et combustibles nucléaires ainsi que pour la fourniture de services liés au cycle du combustible nucléaire.

Aux Etats-Unis, des projets de lois pour la sécurisation du combustible nucléaire sont présentés

Fin 2022, la secrétaire adjointe à l'énergie nucléaire, Kathryn Huff a déclaré: « *L'invasion massive de l'Ukraine par la Fédération de Russie a démontré la grave menace que la dépendance à l'égard des combustibles fournis par la Russie fait peser sur la sécurité énergétique mondiale.* »

Début 2023, Les sénateurs américains Joe Manchin et Lisa Murkowski ont présenté le **North American Transatlantic Resource Security Partnership Act of 2023 (NATRSPA)**, une loi bipartisanne qui contribuerait à **renforcer les partenariats de sécurité énergétique entre les alliés et partenaires européens et nord-américains.**

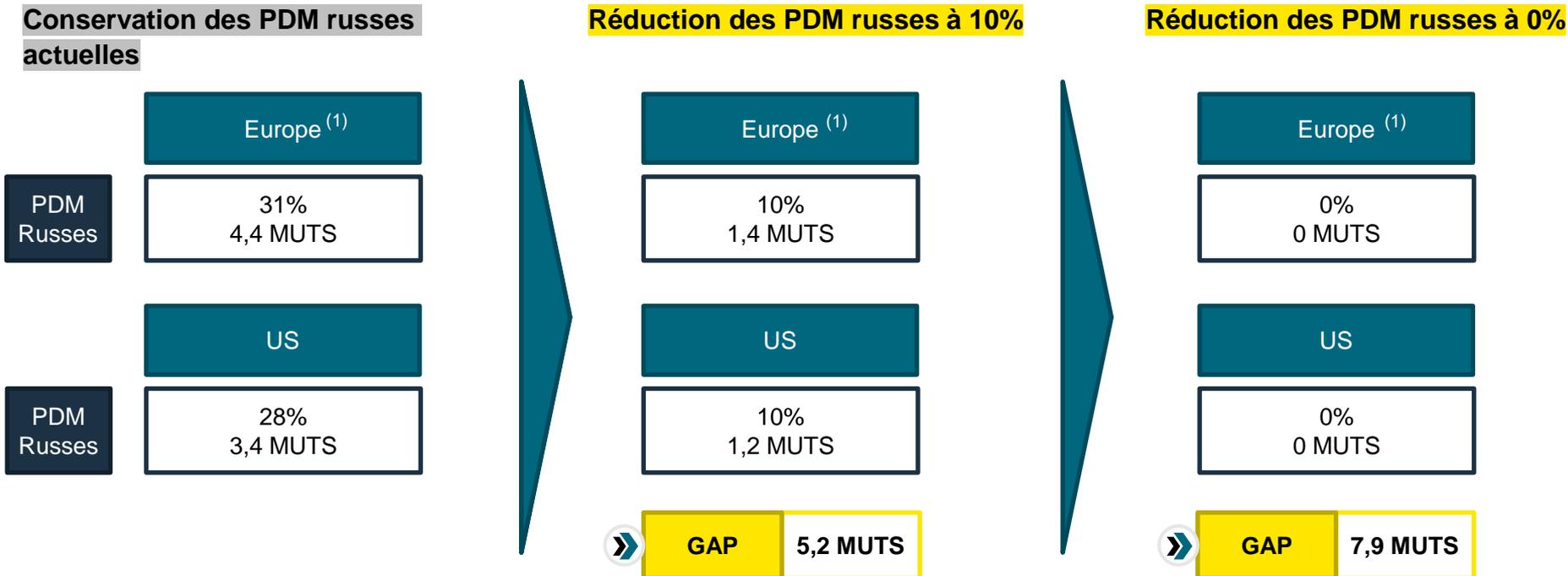
Les principales dispositions du NATRSPA comprennent un programme visant à réduire la dépendance à l'égard de l'énergie russe, une évaluation de la sécurité énergétique nationale et un programme d'assurance de la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement de l'énergie et des infrastructures connexes.

En Europe, le plan REPower promeut une indépendance vis-à-vis du combustible russe et de ses composantes conversion et enrichissement.

Avec le lancement du plan REPowerEU en mai 2022, la **Commission européenne** fournit des lignes directrices aux compagnies d'électricité pour réduire leur exposition à l'approvisionnement russe, principalement en gaz mais aussi en combustible nucléaire.

Le **renforcement des capacités industrielles nucléaires** y est explicitement demandé: « *Pour ce faire, il est nécessaire de coopérer au sein de l'UE et avec des partenaires internationaux pour trouver d'autres sources d'uranium et renforcer les capacités de conversion, d'enrichissement et de fabrication de combustible disponibles en Europe ou dans les pays tiers partenaires de l'UE* »

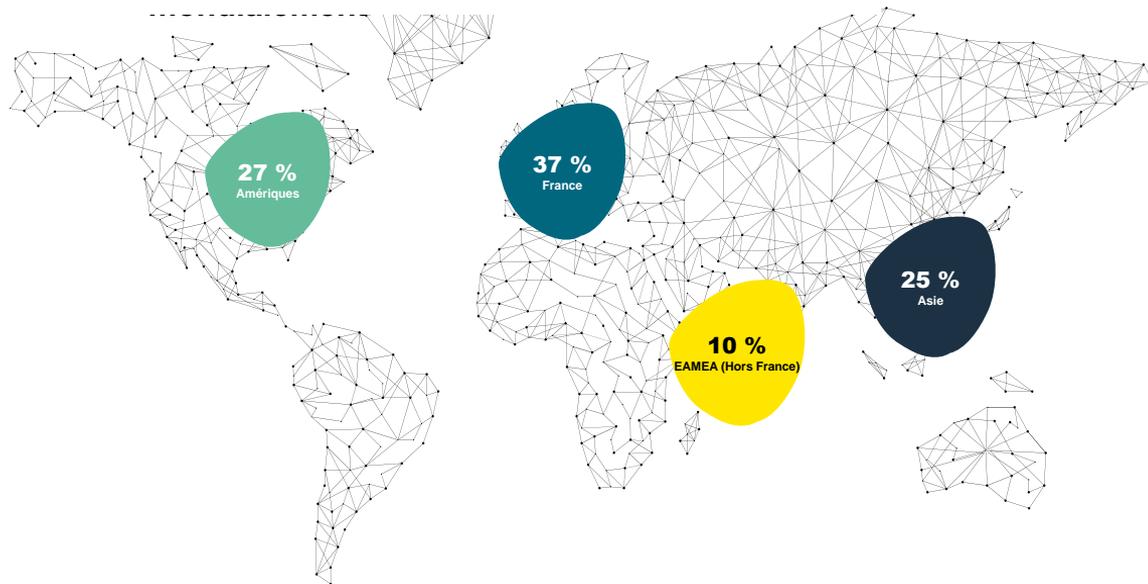
Conséquences d'une réduction des parts de marché russes en occident à l'horizon 2030



(1) Europe = Europe de l'Ouest + Europe de l'Est (hors Russie)

Une présence commerciale répartie mondialement

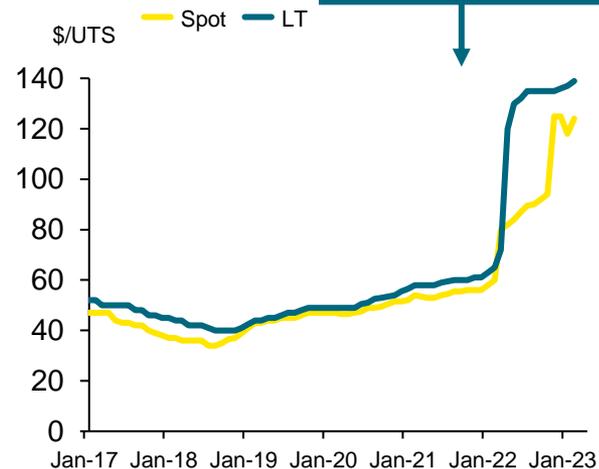
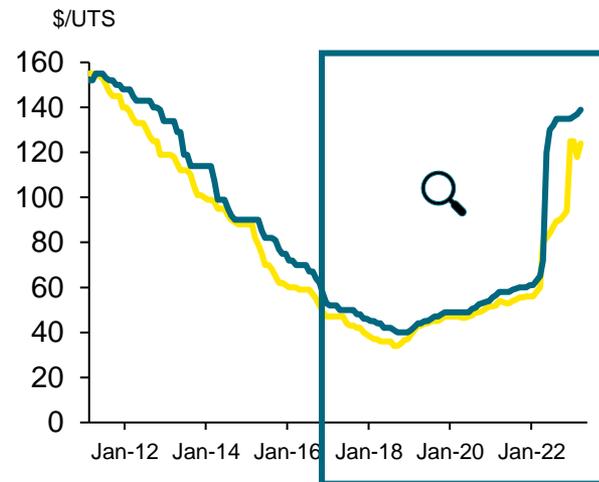
Répartition du CA Orano Chimie-Enrichissement en 2022



Enrichissement

30% de la capacité occidentale
Une usine d'enrichissement la plus grande d'Europe

Un marché en mouvement (source: UxC)



Le projet d'extension de l'usine d'enrichissement Georges Besse 2

L'usine Georges Besse 2 actuelle

- Sur le site du Tricastin
- Une installation nucléaire de base (INB 168) d'enrichissement d'uranium par le procédé de centrifugation
- Mise en service progressivement entre 2011 et 2016
- Capacité annuelle de 7,5 MUTS

Les objectifs de l'extension

- Augmenter les capacités d'enrichissement occidentales en substitution aux approvisionnements russes afin de contribuer à la souveraineté énergétique occidentale
- Anticiper rapidement une situation de pénurie potentielle à moyen terme

L'extension envisagée

- Capacité augmentée jusqu'à 11 MUTS (capacité initialement prévue en 2004)
- Création de 4 modules supplémentaires au Nord (passage de 14 à 18 modules au total), identiques à l'existant (module de 8 cascades)
- Enrichissement par centrifugation (même procédé qu'actuellement)
- Même matière enrichie que celle utilisée par les modules existants

Projet conditionné à :

- Contractualisation clients
- Validation de l'investissement par le CA Orano
- Etre en capacité à produire dès 2028 (1er module mis en service)

Le calendrier du projet lié à nos enjeux clients



PARTICIPATION DU PUBLIC

CONCERTATION PRÉALABLE sous l'égide de la CNDP

1^{er} semestre

20

23

9 MAI :

BILAN DES GARANTS

30 JUIN : **RÉPONSE D'ORANO AUX ENSEIGNEMENTS ET DÉCISION DE POURSUIVRE, DE MODIFIER OU D'ABANDONNER LE PROJET**



PARTICIPATION DU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE sous l'égide d'une commission d'enquête

1^{er} semestre

20

24

ENQUÊTE MENÉE PAR UNE COMMISSION D'ENQUÊTE NOMMÉE PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF ET QUI REND UN AVIS SUR LE PROJET (favorable, favorable avec réserve ou défavorable)
AVIS DU PRÉFET TRANSMIS AU MINISTÈRE

DÉBUT DES TRAVAUX

3^{ème} trimestre

20

24

DÉCRET MINISTÉRIEL DE MODIFICATION

3^{ème} trimestre

20

26

1^{ÈRE} MISE EN SERVICE

20

28

MISE EN SERVICE COMPLÈTE

20

30

* Dossier d'Autorisation de Création / ** Ministère en charge de la transition écologique

Echanges avec le public



S'exprimer à l'oral sur Zoom

Levez la main

- Cliquez sur « **réactions** » en bas, dans la barre d'outils puis sur « **lever la main** »
- Ou cliquez sur « **participants** » en bas, dans la barre d'outils
 - La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran
 - En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur « **lever la main** »

Activez votre micro

- Lorsque la modératrice vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro.
- Veillez à ce que votre micro soit activé.
- Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.

Exprimez-vous

- Toutes les questions orales appellent une réponse (contrairement à l'expression des points de vue).
- Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.

02

**Le projet est-il opportun
dans le contexte
géopolitique actuel ?**

Table ronde



TABLE RONDE

Pauline Boyer, Greenpeace

Yves Marignac, négaWatt

André Dubois, PNC-France

Valérie Faudon, Sfen



Echanges avec le public



S'exprimer à l'oral sur Zoom

Levez la main

- Cliquez sur « **réactions** » en bas, dans la barre d'outils puis sur « **lever la main** »
- Ou cliquez sur « **participants** » en bas, dans la barre d'outils
 - La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran
 - En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur « **lever la main** »

Activez votre micro

- Lorsque la modératrice vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro.
- Veillez à ce que votre micro soit activé.
- Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.

Exprimez-vous

- Toutes les questions orales appellent une réponse (contrairement à l'expression des points de vue).
- Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.

Conclusion

PROCHAINE RENCONTRE

Réunion publique de synthèse
4 avril à 18h

Orange
Théâtre municipal
Rediffusion en ligne

Toutes les informations sur
www.projetextensiongb2.fr

